

Info Marne

« Il n'est pire esclave que celui qui consent à sa propre servitude »

SOMMAIRE (cliquez sur l'article)

Édito : Budget 2026 : toujours moins pour le monde du travail, toujours plus pour le capital.....	1
Ste-Menehould – ALBÉA : Pour partager la valeur, une seule solution : augmenter les salaires ! ..	2
Municipales 2026 : la CGT interpelle les candidats (hors Rassemblement National)	2
NAO Champagne : une proposition insuffisante.....	2
Décès de Michel ARCHIMBAUD : un grand militant.....	2
Reims - Développer la CGT- Module 2.....	3
Pour plaire à l'extrême-droite, la droite régionale du Grand Est censure le groupe de rap Sniper....	3
Timothée ESPRIT- Nouvelle défaite pour la multinationale TORAY.....	3
Libertés syndicales - « Les rats quittent le navire » - D'où vient cette expression ?.....	3
Info de dernière minute : Communiqué de presse de l'Union Départementale CGT de la Marne et de l'Union Locale CGT de Châlons en Champagne	4

Édito : Budget 2026 : toujours moins pour le monde du travail, toujours plus pour le capital



La loi de financement de la Sécurité Sociale et la loi de finances pour 2026 ont été adoptées : le gouvernement poursuit une politique brutale et idéologique, au service des intérêts patronaux et financiers, au détriment des salariés, des retraités, des privés d'emploi et de la jeunesse.

Sous couvert de « maîtrise des dépenses publiques » et de respect des dogmes européens d'austérité, ces textes organisent une nouvelle cure d'amaigrissement pour les services publics et la protection sociale. La Sécurité Sociale, conquête majeure du monde du travail, est une fois de plus traitée comme une variable d'ajustement budgétaire. Les hôpitaux, déjà cadavériques, voient leurs moyens insuffisants reconduits, pendant que les déserts médicaux s'étendent. Les personnels sont épuisés, les patients en souffrance, mais le gouvernement persiste à refuser un financement à la hauteur des besoins.

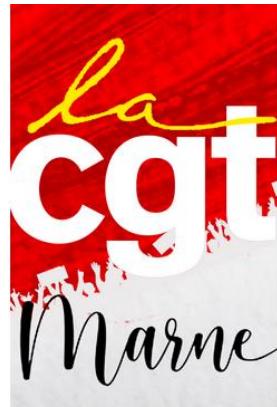
Côté recettes, le choix est clair : aucune remise en cause sérieuse des exonérations massives de cotisations sociales accordées aux entreprises, qui représentent des dizaines de milliards d'euros chaque année, sans contrepartie en termes d'emplois ou de salaires. Pendant ce temps, on fait peser l'effort sur les assurés sociaux, avec des restrictions de droits, des déremboursements et une pression accrue sur les travailleurs et travailleuses.

La loi de finances 2026 s'inscrit dans la même logique. Les services publics (éducation, transports, énergie, collectivités territoriales) sont asphyxiés, alors qu'ils sont indispensables à la cohésion sociale et à l'égalité des territoires. Les salariés subissent l'inflation, les bas salaires stagnent, mais les cadeaux fiscaux aux plus riches et aux grandes entreprises demeurent intouchables.

Pour la CGT, d'autres choix sont possibles et nécessaires : augmenter les salaires et les pensions, conditionner les aides publiques aux entreprises, mettre fin aux exonérations inefficaces, rétablir une fiscalité juste et progressive, et garantir un financement pérenne de la Sécurité sociale fondé sur les cotisations.

Face à ces politiques injustes, la CGT appelle le monde du travail à se mobiliser pour défendre nos droits, nos conquêtes sociaux et imposer un autre partage des richesses. Rien ne nous sera donné : c'est par la lutte collective que nous gagnerons.

Ghislain BRIDE, Secrétaire Général de l'Union Départementale CGT de la Marne



13 février 2026
#136

Union Départementale
des syndicats CGT de la Marne
15, boulevard de la Paix
BP 11215
51058 Reims Cedex
Tél. 03 26 88 23 04
udcgt51@laposte.net
www.udcgt51.fr

SCANNEZ
le QR code pour
télécharger
l'application de
l'UD CGT 51



Sainte-Menehould – ALBÉA : *Pour partager la valeur, une seule solution : augmenter les salaires !*



La CGT d'ALBÉA Tubes (entreprise de 600 salariés, leader mondial des emballages de produits cosmétiques), accompagnée de l'Union Départementale de la Marne et de la Fédération de la chimie, a effectué une distribution de tracts lundi 8 février au matin, suivie d'une réunion d'information des salariés dans le cadre des Négociations Annuelles Obligatoires (NAO).

Partant de la perte de pouvoir d'achat cumulée depuis quatre ans, la CGT d'ALBÉA revendique une augmentation générale des salaires de 5 % avec un minimum net de 100 euros et diverses mesures ciblées. Elle revendique aussi l'embauche de CDD et intérimaires formés, ainsi que des mesures pour l'égalité entre les femmes et les hommes.

Municipales 2026 : *la CGT interpelle les candidats (hors Rassemblement National)*

A l'approche des élections municipales et communautaires (communautés de communes) de mars 2026, la CGT interpelle l'ensemble des candidat.es, hors Rassemblement National, autour d'une dizaine de propositions pour des politiques publiques de proximité répondant aux besoins sociaux, économiques et environnementaux des salarié.es et de la population.

La CGT interpelle les candidat.es avec des propositions concrètes sur le logement, la santé, les transports, la culture et l'éducation. Cette interpellation a notamment vocation à prévenir du danger du renforcement de l'extrême-droite dans nos villes et nos villages. ([Lire la lettre ouverte](#))

NAO Champagne : *une proposition insuffisante*

À l'issue de la deuxième réunion de Négociation Annuelle Obligatoire (NAO), tenue le jeudi 5 février 2026 au matin, la CGT Champagne a réuni ses élus en Assemblée Générale à Reims. Si le climat de la négociation a été jugé apaisé et si des ouvertures patronales ont été formulées sur plusieurs sujets de fond, la proposition salariale reste très éloignée des exigences portées par les organisations syndicales.

Le tour de table des organisations syndicales a mis en évidence une position unanime : la proposition patronale de 0,9 % d'augmentation générale des salaires est jugée très largement insuffisante et très éloignée de la revendication syndicale fixée à 2,3 %, qui vise à la fois, à replacer le coefficient 120 au-dessus du SMIC et à compenser la perte de pouvoir d'achat subie au cours des deux dernières années. ([Voir le site de la CGT du champagne](#))

Décès de Michel ARCHIMBAUD : *un grand militant*



La CGT des cheminots a fait part du décès de Michel ARCHIMBAUD, grand militant, adhérent de la CGT depuis 1986, ancien Secrétaire Général du secteur des cheminots CGT de Reims et mandaté au Tribunal des Affaires de Sécurité Sociale (TASS) pendant une vingtaine d'années.

« Mimi » ARCHIMBAUD, toujours disponible, toujours pertinent, capable de déminer les situations les plus sensibles, savait se faire entendre avec calme, surtout quand certains camarades faisaient fausse route. Toujours de bon conseil, il était présent pour tous, les moins jeunes comme les nouveaux venus. Sans donner de leçon, il savait anticiper les problématiques, expliquer ce que beaucoup n'avaient pas perçu ou compris.

Michel ARCHIMBAUD nous a quitté trop brutalement. Il nous manque déjà, mais nous continuerons son combat, fidèles à ses enseignements et à l'esprit de combat qu'il nous a transmis. ([Lire le faire-part de la CGT des cheminots](#))

Reims :

Développer la CGT- Module 2



Dans le cadre du parcours de formation syndicale, après les formations « S'impliquer dans la CGT » et « Participer à la vie de la CGT » proposées par les Unions Locales, l'Union Départementale CGT de la Marne organisait, du 9 au 13 février 2026, le deuxième module du stage « Développer la CGT » à la Maison des syndicats de Reims.

Une formation destinée à accompagner les militant.es dans l'exercice de leurs mandats syndicaux. Cette semaine, les stagiaires ont travaillé sur les revendications de la CGT avec entre autres, le temps de travail et les 32 h, la reconquête de la Sécurité Sociale, le développement des services publics...

Pour plaire à l'extrême-droite, la droite régionale du Grand Est censure le groupe de rap Sniper



Les dix Unions Départementales de la région Grand Est, ainsi que le Comité Régional CGT dénoncent l'odieux chantage du Conseil Régional du Grand Est à l'adresse du Festival Jardin du Michel qui doit se tenir du 22 au 24 mai à Toul (Meurthe-et-Moselle).

En effet, se pliant à la volonté de l'extrême-droite, la majorité LR du Conseil Régional a décidé de suspendre la subvention de 94 000 € au festival en raison de la programmation du groupe Sniper, pionnier du rap français depuis 1997.

Une censure en bonne et due forme, déjà vainement tentée par Nicolas SARKOZY il y a plus de vingt ans, quand il était ministre de l'intérieur. Sniper avait alors été relaxé par la Cour d'Appel de Rouen, puis par la Cour de Cassation. La CGT dénonce cette décision politique, cette inféodation de la droite à l'extrême-droite, qui voudrait interdire toute critique des violences policières et de la colonisation israélienne en Palestine. ([Lire le communiqué du Comité Régional CGT Grand Est](#))

Timothée ESPRIT : Nouvelle défaite pour la multinationale TORAY



L'acharnement de la multinationale TORAY (géant de la fibre de carbone) à l'encontre de Timothée ESPRIT prendra-t-il fin un jour ? Le Conseil Constitutionnel, saisi via une Question Prioritaire de Constitutionnalité (QPC), sur le statut de salarié protégé de Timothée ESPRIT, a tranché vendredi 6 février en faveur de ce dernier.

Le licenciement de Timothée ESPRIT, accusé d'avoir partagé sur sa page Facebook une photo de soutien au peuple palestinien, a déjà été refusé à deux reprises par l'inspection du travail et par décision de justice qui a ordonné sa réintégration. Pourtant, l'entreprise TORAY s'obstine. Un encombrement des tribunaux en lien avec le mouvement de répression syndicale qui atteint un niveau inédit en France où, comme le rappelait Sophie BINET lors du grand meeting du 4 février sur les libertés syndicales, plus de 1 000 cégétistes font actuellement l'objet de poursuites. ([Voir le communiqué de la Fédération de la Chimie](#))

Libertés syndicales - « Les rats quittent le navire » - D'où vient cette expression ?

Bernard THIBAULT nous répond :



« J'ai mené ma petite enquête et il semblerait que cette expression populaire (« les rats quittent le navire ») nous vienne du Moyen Âge. À l'époque, il était impossible de prévoir le temps qu'il allait faire et encore moins si les marins pouvaient prendre la mer. Mais, quelquefois, avant qu'un bateau ne largue les amarres, tous les rats présents sur le navire le fuyaient. C'était le présage d'une tempête à venir. Peut-être que nos rats d'aujourd'hui craignent d'abord une tempête sociale... » ([Voir la vidéo de l'Huma sur le meeting sur les libertés syndicales du 4 février](#)) ([Soutenir Sophie BINET ainsi que le millier de cégétistes poursuivis](#))

Info de dernière minute : Communiqué de presse de l'Union Départementale CGT de la Marne et de l'Union Locale CGT de Châlons en Champagne



Reims le 12 février 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PAS DE FACHOS DANS NOS LOCAUX

Nous apprenons avec stupeur que le Maire de Châlons-en-Champagne, Benoist APPARU, a autorisé la tenue d'une réunion publique du Rassemblement National dans les locaux de la Maison des Syndicats, lieu chargé d'une histoire sociale, syndicale et démocratique forte.

Ces locaux portent le nom de Jean REYSSIER, ancien Maire communiste de Châlons-en-Champagne, figure du progrès social. La réunion doit, en outre, se tenir dans la salle Fernand PELLOUTIER, du nom d'un militant syndicaliste, théoricien du syndicalisme révolutionnaire et défenseur acharné de l'émancipation des travailleurs.

Autoriser l'expression de courants politiques réactionnaires, porteurs d'idées de haine, d'exclusion et de division, dans un tel lieu, constitue une provocation et une insulte à l'histoire de celles et ceux qui ont fait vivre ces combats.

La Maison des Syndicats n'est pas une salle neutre : elle est un symbole. Un symbole de luttes sociales, de solidarité, d'antifascisme et de défense des droits humains.

Le Maire marche-t-il sur la tête ?

Jusqu'où est-il prêt à aller pour banaliser les idéologies qui ont toujours combattu le mouvement ouvrier, les syndicats et les libertés collectives ? En autorisant cette réunion, il salit la mémoire de Jean Reyssier, de Fernand Pelloutier et de tous les militants qui ont fait de ces murs un lieu de résistance sociale et démocratique.

Nous le rappelons fermement :

- ▶ Il n'y a pas et il n'y aura jamais de place pour les idées d'extrême droite dans la Maison des Syndicats.
- ▶ Pas de fachos dans nos locaux.

Nous demandons au maire de revenir sur cette décision et d'assumer ses responsabilités politiques et morales.

La mémoire, l'histoire et les valeurs portées par la Maison des syndicats méritent mieux que ce mépris.

Union Départementale
des Syndicats CGT
de la Marne

15, bd de la Paix
BP 11215
51058 Reims cedex 7
tél : 03 26 88 23 04
fax : 03 26 88 02 60
udcgt51@laposte.net
www.udcgt51.fr

Ghislain BRIDE,
Secrétaire Général

UD CGT 51

Union Départementale CGT
de la Marne
15 bd de la paix - BP 11215
51058 Reims Cedex
Tél : 03 26 88 23 04
E-mail : udcgt51@laposte.net
Site : www.udcgt51.fr

Fabien RENAULT,

Secrétaire Général

UL CGT Châlons en Champagne